

4.1.1 Module CS 1.1.1 : Le taekwondo et son organisation

1 Code et titre du module

CS 1.1.1 : Le taekwondo et son organisation

2 Résumé

Le taekwondo s'est implanté en Belgique au début des années 70. La pratique du taekwondo s'est organisée dans les clubs. Très vite, la très large majorité de ces clubs se sont regroupés en fédérations constituées en asbl au sein desquelles ils ont mutualisé des moyens financiers et humains pour développer la pratique du taekwondo.

Le fonctionnement en asbl impose une organisation particulière. Les statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de l'asbl détaillent le fonctionnement de la fédération afin de garantir à ses membres une gestion en bon père de famille, transparente et démocratique.

La fédération est guidée et encadrée par des instances nationales et internationales. Elle est reconnue ou est membre de certaines de ces instances. Elle collabore avec d'autres fédérations qui poursuivent des buts similaires ou complémentaires aux siens. Toute cette architecture de fédérations et d'instances participe à l'organisation du Taekwondo.

3 Concepts et mots-clés

- Reconnaissance de la fédération
- Affiliations de la fédération
- Collaborations de la fédération
- Statuts
- Règlement d'Ordre Intérieur

4 Résultats d'acquis d'apprentissage / compétences terminales attendues au terme des apprentissages

D'un point de vue générique, les compétences sont identifiées et développées comme « des aptitudes à mettre en œuvre ». Elles sont envisagées comme « un ensemble organisé de savoirs (connaissances), de savoir-faire (capacité de faire / de mettre en œuvre), et d'attitudes (savoir-être / comportements professionnels et déontologiques « cadre sportif ») qui permettent d'accomplir un certain nombre de tâches ».

Les résultats au terme des apprentissages sont décrits dans le tableau ci-dessous. Chaque descripteur de "comportements" est décliné sous 4 niveaux attendus au terme des apprentissages.

Descripteur des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le lauréat est capable de (d') :				
Identifier les reconnaissances, les affiliations et les collaborations de la fédération de taekwondo reconnue par la Communauté Française.		✓		
Identifier les rôles et missions des instances (reconnaissance, affiliation et collaboration).	✓			
Identifier les bénéfices des reconnaissances, des affiliations et des collaborations pour la fédération.		✓		
Identifier les bénéfices des reconnaissances, des affiliations et des collaborations pour le pratiquant et son club.		✓		
S'orienter afin de compléter ses connaissances sur les relations de la fédération.		✓		

Situer les grandes phases de développement du taekwondo en Belgique au travers des grandes phases de l'histoire des différentes fédérations de taekwondo.	✓			
S'identifier à l'objet social des fédérations de taekwondo.		✓		
S'orienter dans le fonctionnement de base de la fédération de taekwondo organisée en ASBL.,		✓		
Accéder et utiliser les statuts et le ROI			✓	

Tableau : Descripteur des résultats attendus au terme des apprentissages

(1 : « Simple » information - Sensibilisation – 1ers contacts, 2 : Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés", 3 : Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple, 4 : Maîtrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire.

5 Liens entre modules de formation

La bonne compréhension de ce module est facilitée par l'étude ou la révision de la matière ou d'une partie de celle-ci contenue dans les modules suivants :

Code module CG	Liens	Code autre module CS	Liens
CG 1.1.3	*	CS 1.1.2	**

Tableau : Liens entre modules de formation
(Force du lien : fort = * et très fort = **)

6 Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

La charge de travail indique le temps en principe nécessaire aux candidats pour suivre toutes les activités d'apprentissage (cours, séminaires, projets, travaux pratiques, préparations de cours, étude personnelle, évaluations, stages obligatoires, ...) requises pour parvenir aux résultats d'apprentissages attendus.

Dès lors, l'estimation de la charge de travail ne doit pas être exclusivement basée sur le nombre d'heures passées en compagnie des chargés de cours / des formateurs / des maîtres de stages / des évaluateurs / ... (activités en présentiel). La charge théorique de travail est donc bien plus large et englobe aussi l'ensemble des activités d'apprentissage et de préparation aux certifications / évaluations.

Pour ce module, le candidat aura une charge théorique de travail totale de 9h10 réparties comme suit :

Temps total de présence en formation :	03:00
Temps total de présence en évaluation :	00:10
Temps total en présentiel :	03:10

Assister / participer aux cours théoriques (en auditories, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	03:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:10
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre :	00:00	Autre :	00:00

Temps total en non présentiel :					06:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	06:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types de travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre :	00:00	Autre :	00:00

7 Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problèmes (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Séance de questions / réponses	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Exercices pratiques	O

- Type de support de cours

Syllabus "classique"	X	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	X
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : ...	O	Autre : ...	O

(PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur)

- Mode de diffusion

Exposé "tableau", projection, ...	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	X	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Sans support	O	Autre : ...	O	Autre : ...	O

8 Modalités d'évaluation

- Champs d'évaluation

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

(SF = Savoir-Faire et SE = Savoir-Etre)

- Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	X

- Forme d'évaluation

• Contexte

Orale	X	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	O	Autre : ...	O

- Mode

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="radio"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input type="radio"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
A livre ouvert	<input checked="" type="radio"/>	Autre : ...	<input type="radio"/>	Autre : ...	<input type="radio"/>

- Critères d'évaluation

Les niveaux de « comportements observables » sont tous repris dans la fiche d'évaluation du module (voir annexe). Ils sont évalués sur base des critères suivants :

- **NA** : Non Acquis - le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements.
- **EVA** : En Voie d'Acquisition - le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : Acquis - le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : Acquis avec une certaine Maîtrise - le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Dans la fiche d'évaluation du module, certains « comportements observables » sont présents dans une case grisée. Ceux-ci sont définis comme incontournables.

Pour réussir :

- le candidat doit obtenir au minimum un « A » (Acquis) lors de l'évaluation du module et
- les « comportements observables » incontournables sont au minimum évalués « A ». Une évaluation insuffisante (« NA » ou « EVA ») dans l'un de ces comportements observables incontournables engendre l'échec du module.

9 Pondérations et crédits

- La pondération de la thématique 1 dans le cursus est de 10 %.
- La pondération du module CS 1.1.1 dans la thématique 1 est de 50 %.

10 Norme d'encadrement et de matériel

- Encadrement : un chargé de cours sera nécessaire par groupe de 20 apprenants.
- Matériel :
 - Un local pouvant accueillir le nombre de candidats,
 - Des tables et des chaises en suffisance,
 - Un projecteur et un écran,
 - Matériel didactique nécessaire à l'enseignement interactif (cahier du moniteur, document de référence, affiche, jeu de cartes, ...)
 - ...

11 Qualification et expériences utiles exigées pour les intervenants

Le chargé de cours est porteur de titres et qualifications et bénéficie d'une expérience utile qui sont décrits ci-dessous :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Il est porteur d'un titre pédagogique (formation ADEPS niveau 1, MSIn-T, MEd-T, ...).	Il a participé au module en tant qu'apprenant et a animé une fois le module en présence d'un formateur ou il a occupé une fonction au sein d'une instance nationale ou internationale.

12 Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Aucune dispense n'est accordée pour ce module.